

P. 488

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES

Vingt-deuxième année 1911-1912



QUIMPER

Imprimerie ÉMILE COSQUER, 20, Rue Keréon

1912

*Donativo
al*

MUSEO DE CIENCIAS
NATURALES
MADRID
—1871—

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION PYRÉNÉENNE

POUR L'ÉCHANGE DES PLANTES

Vingt-Deuxième Année 1911-1912



Carlorticio

MENUS FAITS RELATIFS A L'ASSOCIATION

50 associés dont 6 nouveaux ont pris part à l'échange. Madame Gysperger, empêchée par un deuil cruel, n'a pu préparer son envoi ; ce qui sera une cause de regret pour tous ceux qui ont pu apprécier le soin apporté par notre collaboratrice au choix et à la dessiccation de ses plantes. Je crois être l'interprète de tous en lui adressant l'expression de notre respectueuse sympathie.

J'ai cru devoir supprimer la liste des membres publiée autrefois en tête du bulletin. L'établissement de cette liste, qui nécessite un assez long travail, n'a pas paru après une longue expérience présenter une utilité en rapport avec la peine qu'elle occasionnait.

Egalement dans un but de simplification, le catalogue annuel ne comportera plus de liste séparée pour les cryptogames. Ceux-ci seront intercalés dans la liste générale, mais les noms des genres en seront inscrits en caractères gras pour permettre à ceux des sociétaires qui ont un classement spécial de les retrouver facilement.

Je voudrais annoncer aussi qu'il n'y aura plus de supplément, car plus de la moitié des membres, quelle que soit l'intérêt que cette liste additionnelle présente, n'y choisissent rien.

Mais il faudrait obtenir que les listes d'oblata me parvinssent toujours au plus tard le 20 octobre, conformément au règlement, et, pour un motif ou pour un autre, il y a toujours des retards, portant sur des listes très importantes. Que chacun veuille bien observer les délais, et ce catalogue ne présentera plus aucune complication.

RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Le prochain bulletin contiendra une nouvelle édition du règlement. Je serai reconnaissant à mes collaborateurs des observations qu'ils voudront bien m'adresser à ce sujet et des modifications utiles qui pourraient résulter de ces communications.

POUR L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ



Chaque année la proportion des demandes de plantes relativement à celles qui sont offertes diminue sensiblement ; pour la présente distribution en particulier plus de 1.000 espèces, souvent excellentes, n'ont été désirées par personne. Il en résulte que beaucoup de plantes fort intéressantes, mais déjà souvent distribuées, restent pour compte à ceux qui les ont offertes ou que la réserve de doubles s'accroît considérablement au préjudice des participants. La cause de ce fait est que la société ne se renouvelle pas assez, et le seul moyen de remédier à cet état de choses serait de recruter de nouveaux adhérents dont l'activité accroîtrait l'utilité du catalogue, et qui pourraient enrichir leurs collections de plantes dont l'utilité n'existe plus pour les sociétaires déjà anciens. Il existe encore certaines régions de la France qui ne sont pas représentées chez nous ; malgré cela, le catalogue de l'*Association Pyrénéenne* est de beaucoup le plus riche en plantes françaises parmi les catalogues en distribution. Des amis dévoués de notre société lui réservent toujours le dessus du panier de leurs récoltes et distribuent des plantes qui se trouvent dans bien peu d'herbiers et souvent nouvelles pour la science.

J'ai toujours résisté autant que je l'ai pu à la hausse des cotes, et si je n'ai pas toujours réussi, c'est que je dois tenir compte de ce fait que plusieurs de nos collaborateurs sont en relations avec des sociétés étrangères et que je ne puis ne pas leur tenir compte des cotes admises pour leurs Plantes par ces sociétés. Quelques unes de ces cotes sont énormes. Mais il n'empêche que l'existence en France d'une société concurrente, a un effet modérateur sur la valeur des plantes et par suite sur leurs prix d'achat, et que l'*Association Pyrénéenne* occupe dans le mouvement botanique une place utile que des amis m'ont souvent encouragé à maintenir malgré le travail souvent pénible, en tous cas très long, que m'impose la gestion des intérêts communs, en dehors de mes occupations professionnelles. Celles-ci vont d'ailleurs prendre fin en 1913, et il me sera permis d'apporter à la distribution, à l'examen attentif et même à la révision des échantillons un temps dont je ne dispose pas actuellement.

Je ne crois pas inutile de prier nos associés non seulement de faire de la propagande, mais aussi de nous indiquer des adresses utiles, qu'il s'agisse

de membres actifs ou de botanistes qui ne peuvent augmenter leurs collections que par des achats, car il ne faut pas perdre de vue que, toutes cotisations étant supprimées, le prélèvement en nature doit suffire largement au paiement des frais généraux, lesquels (comme tout, hélas !)

Le Directeur,

GIRAUDIAS.

23 Janvier 1912.

NOTES CRITIQUES SUR LES PLANTES DISTRIBUÉES

N° 438. — **Erophila aurigerana** Sud. — Scapis erectis, 4-6 cm., inferne hispidis, pilis simplicibus furcatisve munitis ; foliis angustis, lanceolatis, integris vel subdentatis, pilis crebris, bi-trifidis obsitis ; floribus parvis ; sepalis ovatis, subglabris ; petalis usque ad medium fassis, lobis obtusis ; pedunculis ascendentibus, inferioribus silicula æquantibus vel paulo longioribus ; siliculis lanceolatis, apice tantulum, inferne sensim attenuatis, stylo brevi apiculatis.

Petala 2 mm. longa ; silicula 6, $6\frac{1}{2} \times 1\frac{3}{4}$ -2 mm.

Voisin de l'*E. propera* Nob., mais silicules plus allongées, plus brièvement pédonculées.

Ariège : environs de Foix, terrain granitique. Fleurit en avril.

H. SUDRE.

E. roseola Sud. — Voir la description dans le « *Monde des Plantes* » 1912.

N° 439. — **Erophila euchloa** Sud. — Scapis gracilis, erectis, flexuosis, inferne hispidis ; foliis virentibus, anguste ovatis vel lanceolatis, subintegris, pilis simplicibus obsitis ; floribus minimis ; sepalis ovatis, subglabris ; petalis albis, calice paulo longioribus, usque ad medium fassis, lobis obtusis ; pedunculis inferioribus ascendentibus, silicula subduplo longioribus ; siliculis parvis, subæqualiter ellipticis, inferne paulo angustatis, stylo brevi terminatis. Pilis omnibus simplicibus.

Pet. 2 mm. long. ; silic. $3\frac{1}{2} \times 1\frac{3}{4}$.

Entièrement vert pâle comme l'*E. virescens* Jord., mais fruit plus petit et plus étroit ; diffère de l'*E. lepida* Jd. par son port dressé et ses silicules plus courtes.

Tarn : Albi, chemin de Fauch. Mars.

H. SUDRE.

N° 440. — **Erophila minuscula** Sud. — Scapis parvis (1-4 cm.), erectis, apice breviter racemosis, inferne \pm pilosis ; foliis late lanceolatis, integris vel subdentatis, inferne in petiolum attenuatis, virentibus vel subrubrescentibus, pilis simplicibus, longis dense obsitis ; floribus minimis ;

sepalis ovatis, parce hispidis ; petalis parvis, calice subduplo longioribus, usque ad medium fissis, lobis obtusis, discretis ; siliculis minimis, ovatis, inferne tantulum angustatis, stylo brevi terminatis ; pedunculis erecto-patulis, inferioribus silicula subduplo longioribus.

Floris diam. 3 mm. ; pet. 2 mm. longa ; silicula 3-3 1/2 × 1 3/4-2 mm.

Reconnaissable à ses très petites dimensions, à ses feuilles très hispides, ses fleurs très petites, ses silicules rappelant celles de l'*E. brachycarpa* Jd., mais moins obtuses au sommet. N'appartient pas du reste au même groupe. Est le plus souvent fortement coloré de rouge.

Haute-Garonne : Toulouse, à Lardenne, vers Tournefeuille, murs. Avril.

H. SUDRE.

N° 441. — **Rosa Pouzinii** Tratt. var. *fuveensis* Sud.

Aculei caulini crebri, inæquales, rameales validi, falcati ; petiolus pubescens, dense glandulosus ; folia nitida, utrinque glabra vel subtus in nervo medio pilis sparsis, rarissimis munita ; foliola parva, terminalia 15-22 mm. long., late ovata vel suborbicularia, inæqualiter uni-biserrata, basi rotundata, apice obtusa vel acuta ; pedicelli hispido-glandulosi ; receptaculum ovoideum, glabrum ; petala parva, læte rosea ; styli glabri.

Hab. — Ariège : Pech de Foix, au-dessous du Bigné et vers Montgaillard, terrain calcaire, alt. 600-800 m.

Voisin de la var. *Diomedis* (Gren.) Rouy, mais à folioles munies de dents les unes simples les autres doublement dentées. Je le rapproche du *R. Pouzinii* à cause de la teinte rougeâtre de ses aiguillons, de ses pétioles et de ses feuilles supérieures ; il a de plus les styles glabres et les fleurs petites, d'un rose très vif. La nervure médiane des folioles est seule glanduleuse et porte quelques poils très peu apparents ou est même tout à fait glabre..

H. SUDRE.

N° 442. — **Rubus laticors** Kinscher. — Cette ronce hybride paraît correspondre à un *Rubus silesiacus* Wh. (type des Sudètes) × *spinosulus* Sud. qui se trouvent dans la même localité.

H. KINSCHER.

N° 443. — **Rubus saltivivus** Kinscher. — Ce *Rubus* n'a été observé qu'en deux buissons dans une coupe de bois. Des formes semblables manquent

dans cette région. Il me semble être intermédiaire entre le *Rubus candidans* Wh. var. *roseolus* Sud. et le *R. salisburgensis* Fk., au milieu desquels il croit.

444. — **Carduus Grenieri** Sch. Rip. var. *super-nutans* et *super-Personata*.

Grenier avait récolté en 1851 aux environs de Pontarlier cet hybride auquel il donna, dans sa Flore jurassique, les noms de *C. Personato-nutans* et *nutanti-Personata*. Mais il ressort de la description de cet auteur que sa plante était un *C. nutanti-Personata*. Outre cette forme que j'ai déjà distribuée l'an dernier sous le nom de *C. Grenieri* var. *super-nutans*, j'ai reconnu également aux environs de Pontarlier un spécimen se rapprochant beaucoup plus de *C. Personata*. Ce pied robuste et très rameux, m'a fourni une demi-douzaine de parts que je distribue sous le nom de *C. Grenieri* var. *super-Personata* et qui représente le *C. Personata-nutans* créé, mais non décrit par l'auteur de la Flore jurassique. Il diffère du *C. nutanti-Personata* par sa tige moins fortement ailée, ses calathides plus petites (à peine plus grosses que celles de *C. Personata*) non aranéuses, sessiles ou courtement pédonculées sur des rameaux formant une ample panicule. Péricline à folioles linéaires subulées, moins élargie que dans la forme *nutanti-Personata*, réfléchies au sommet terminé par une pointe non épineuse.

Certains rameaux à pédoncules allongés et peu ciliés épineux rappellent le facies du *C. Michaleti* (*C. Personata-defloratus*) que je distribue également. Mais les folioles du péricline, plus élargies, plus longuement subulées et plus réfléchies démontrent l'influence de *C. nutans* sans intervention du *C. defloratus*.

J. THIÉBAUT.

N° 445. — **Hieracium titanogenes** Sud Herbar. Hierac. f. I. n° 39, 40 ! (Observation relative au n° 106, année 1894, p. 21).

J'ai distribué en 1894, du Pech de Foix, sous le nom d'*H. urticaceum* A.-T. et Rav., une plante dont je devais la détermination à M. Arvet-Touvet, lui-même. Or, cette plante, publiée depuis par MM. Arvet-Touvet et Gantier (*Hier. gall.* n° 589) sous le nom d'*H. humile* var. *sabamplexum*, a été appelée par M. Rouy (*Fl. Fr.* IX p. 439) *H. faxianum*. Comme elle ne diffère en rien de celle de Garuby (Pyr.-or.), qui est l'*H. galbense* Rouy (*H. humile* var. *hirsutum* Arv. T. et G., *prius.*) et que c'est aussi l'espèce que Timbal appelait *H. Huetii* (inédit), j'ai appelé *H. titanogenes* l. c. la

plante dont les *H. Huetii*, *galbense*, *juvianum* Rouy l. c. ne sont que des formes qu'il est impossible de distinguer quand on étudie l'espèce sur place, ainsi que je l'ai fait cette année. La plante n'est certainement pas hybride, les parents supposés par M. Rouy n'existant pas dans les localités où l'*H. titanogenes* croît, souvent en grande abondance.

H. SUDRE.

N° 446. — **Ballota ruderalis** Sw. forme **gallica**.

Mes honorés confrères doivent être prévenus que le rang d'espèce, attribué en apparence, sur mes étiquettes d'exsiccata, à la Ballote d'Aix-en-Provence, constitue un classement de simple opportunité pratique, dans l'attente de l'accord à intervenir, entre les systématiciens, touchant la préférable formule onomastique. La plante de Swartz doit-elle être nommée comme variété du *Ballota foetida* Lmk, ou bien comme type du *B. nigra* 2^e édition du *Species Plantarum* de Linné ? Tel est le litige ; espérons qu'on se ralliera à la manière de voir du docteur A. Garcke, dont le *Flora von Nord und Mittel-Deutschland*, Berlin, 1854, nous offre l'arrangement suivant : « **BALLOTA NIGRA** L. variété a) *ruderalis* (Sw.), dents du calice longuement aristées ; variété b) *borealis* (Sw.), dents calicinales à pointes plus courtes ; variété c) *foetida* (Lmk), dents très brièvement aristées. »

A l'inventaire de la végétation naturelle au sol provençal figuraient déjà les variétés b) et c) ; j'ai fini par découvrir dans un lieu frais et ombragé du quartier de la Torse, à Aix, en juin-août 1910, la variété a) *ruderalis* ; distribution a été faite, l'an dernier, par l'Association Pyrénéenne, de quelques parts de l'état vernal chez lequel le caractère le plus saillant, dents du calice longuement (2-4 millimètres) acuminées, fournit la preuve que la région à l'ouest du Rhône n'est pas seule à posséder cette « FORME munie de dents calicinales plus étroites, lancéolées, insensiblement atténuées en une longue pointe subulée », description par Loret et Barrandon, *Flore de Montpellier*, de la Ballote de Swartz qu'ils trouvèrent à Castelnau, mêlée au *B. foetida*. Ce même *ruderalis* a été rencontré aussi en Saône-et-Loire. Pour moi il s'agit, en ce qui concerne les Bouches-du-Rhône, d'une labiée ni « introduite », ni « importée », quoi que supposent pour la France Nyman, *Conspectus Floræ Europææ*, et M. Georges Rouy, *Flore de France*, mais parfaitement autochtone à l'instar de la variété b) *borealis* de Schweigger, de laquelle j'avais, il y a plusieurs années, signalé l'existence en Provence.

Je distribue d'Aix : 1^o, par la Société Cénomane, l'état vernal de la variété *ruderalis* ; 2^o, par la Société Française pour l'Echange des Plantes, la variété *borealis* ; et j'ai le ferme espoir de mettre la main, l'an prochain, à Toulon ma nouvelle résidence, sur le même état vernal de la variété *ruderalis*, car cette plante doit forcément croître dans bon nombre d'endroits de la région Sud-Est française.

L'état estival diffère principalement de l'état vernal par les dents calicinales moins marquées, de sorte qu'un botaniste peu attentif risquera de ne pas reconnaître la plante s'il ne l'a pas surprise dans son état vernal (de peu de durée) et de confondre la Ballote rudérale cueillie en été avec la variété *borealis*, d'autant plus que les lieux couverts offrent des intermédiaires. C'est un fait biologique à noter que la fallacieuse mutation des dents du calice de la variété *ruderalis* : j'ai acquis, sur la constance de ce phénomène, par des observations suivies, une certitude absolue.

ALFRED REYNIER.

N^o 447. — **Brunella Giraudiasii** H. Coste. in bull. Soc. bot. Fr. 1911. p. 579.

Ce curieux hybride rencontré par moi dans plusieurs localités du département de l'Ariège a été distribué par l'Association pyrénéenne, 2^e et 3^e années, sous le nom de *B. hybrida*, comme hybride des *B. alba* et *grandiflora*. Notre savant confrère qui admet l'hybridité pense que l'un des parents est le *B. hastifolia* Brot. Cette opinion est très soutenable, car cette dernière plante n'est par rare dans les Pyrénées ariégeoises. En remerciant M. l'abbé Coste de ce que contient de trop aimable pour moi la communication faite par lui à la *Société botanique* j'ai cru devoir reproduire ci-après la description de cette plante intéressante, dont malheureusement six exemplaires seulement ont pu être distribués.

L. GIRAUDIAS.

Plante velue-grisâtre à souche assez longuement rampante.

Feuilles médiocres, larges de 10-20 mm. ovales-oblongues, élargies et tronquées ou arrondies à la base, parfois hastées, les caulinaires souvent dentées-lacinées ou pennatifides, à paires écartées, la supérieure ordinairement éloignée de l'épi.

Fleurs d'un bleu violet plus ou moins mélangé de blanc, en épi assez gros.

Calice un peu rougeâtre ou verdâtre ; lèvre supérieure à 3 dents bien

prononcées, presque égales, triangulaires-aigües ; lèvre inférieure bifide jusq'au tiers ou un peu au delà.

N° 448. — **Calamintha Gussonei** Todaro forme **gallica**. —

M. John Briquet, *Labiées des Alpes-Maritimes*, fit connaître l'existence, dans les herbiers du musée de Nice et de M. Burnat, de formes de passage entre : d'une part le *Satureia Calamintha* type *Nepeta* Briq. [*Calamintha Nepeta* Savi], d'autre part la forme extrême corsoise de la variété *glandulosa* ; mais sa conclusion fut qu'il y a non-identité de ces formes constatées sur le continent avec celles insulaires qui relient la variété *glandulosa* au *C. Nepeta* type : seules les formes de Corse représenteraient le *C. Gussonei* de Sicile.

Je ne saurais souscrire à pareille distinction arbitraire ; car, en réalité, le *glandulosa* (corse) vergens ad *Nepetam* ne peut être que le *Nepeta* (continental) vergens ad *glandulosam*. Cette interprétation est d'autant plus exacte, qu'en Sicile, où le *C. Nepeta* type existe, Gussone lui rattachait directement, à titre variétal, la plante nommée par lui (*Flora Sicula Synopsis*) : « *Thymus* [*Calamintha*] *Nepeta* variété *micranthus* », transformée par Todaro en *C. Gussonei*.

Aux localités citées par M. Briquet, dans lesquelles le Calament que j'appelle à bon droit FORME *Gussonei* a été rencontré : « sous les oliviers à La Turbie ; Saint-Roch et mont Gros » il faut ajouter l'habitat d'Aix-en-Provence. Il y a déjà longtemps qu'Achintre y observa une curieuse variation de *C. Nepeta* et lui donna, *Catalogue des Plantes des environs d'Aix* le nom de « variété *micrantha* ». Toutefois il fit erreur en ajoutant au premier caractère incontestable « fleurs très petites » celui de « TOUTES femelles ». La vérité biologique est que le *C. Nepeta* est souvent polygame : alors les fleurs femelles restent stériles (de ce fait, elles montrent le calice, non distendu par les graines, tant soit peu plus long : c'est ce que sans doute M. Briquet a voulu dire en écrivant : « La variété *glandulosa* de Corse a parfois des calices décidément plus grands » ; du reste j'ai constaté l'exactitude de la présence de calices tantôt longs, tantôt courts chez un exsiccatum de *glandulosa* distribué de Corse par la Société Rochelaisé ; les autres fleurs sont visiblement fertiles, Achintre aurait dû s'en apercevoir : dans son herbier et dans les deux stations qu'indique le floriste aixois on ne trouve aucun pied à fleurs uniquement femelles.

Ma forme *Gussonei* d'Aix, lieux incultes autour de la ville, été-automne 1910, est pourvue, sur la périphérie du calice, de glandules brillantes ; ses

feuilles, à limbe assez petit, ne sont pas plus développées que celles de la variété *glandulosa* dont la plante de Gussone possède, au surplus, à peu près toutes les autres particularités morphologiques. Immanquablement, cet *intermédiaire* (qui ne mérite en rien le rang d'espèce, pas même l'honneur d'être classé comme une bonne variété du *C. Nepeta*) tombera sous la main des herborisateurs dans toute la basse Provence : je viens de constater, cet automne, l'existence du *Gussonei* aux environs de Toulon.

ALFRED REYNIER.

N° 449. — **Narcissus Bernardi Hénon** n'est pas un hybride de *N. poeticus* et de *N. silvestris* comme on l'a écrit maintes fois, mais un *N. silvestris* × *radiiflorus*.

Narcissus poeticus type n'existe pas à l'état spontané dans les prairies de la région silvatique du Jura, mais seulement dans les prairies humides de la plaine où il n'est peut-être que subspontané, ce qui a pu faire croire le contraire c'est que *M. radiiflorus* se présente parfois avec des divisions périgonales ovales, larges et contigües (var. *imbricatus*) comme dans *M. poeticus*. Mais il diffère toujours de ce dernier par ses feuilles plus étroites et plus courtes, sa hampe plus faible et fortement ancipitée, le tube du périgone proportionnellement plus allongé et grêle, et par ses bulbes plus largement ovales, à collet plus resserré.

On trouve dans les prairies de la Vrigne tous les passages entre *M. radiiflorus* et *M. silvestris*, mais les formes extrêmes sont très rares. Les divisions les plus normales de cet hybride peuvent s'établir ainsi :

Super silvestris. (*N. superpseudonarcisso-poeticus* Gren. ?) Couronne jaune vif égalant les 3/4 des divisions périgonales (17-20 mm.)

Melius. Couronne jaune vif égalant environ la moitié des divisions extérieures du périgone (12-15 mm.)

Super-radiiflorus. jaunâtre ondulée crénelée, faiblement bordée de rouge, de 4 à 6 mm. de longueur environ.

La largeur des divisions périgonales, excessivement variable, n'offre pas de caractères suffisant pour établir d'autres distinctions.

J. THIÉBAUT.

N° 450. — **Carex Appelliana Zab.** (*C. Horuschuchiana* × *Æderi*). Cet hybride a été rarement récolté sous ce nom en France et M. Husnot, (*Cypéracées de France*, p. 49). ne le signale qu'aux environs de Wissem-

bourg (Alsace), mais on l'a très certainement confondu maintes fois avec les hybrides très voisins que forme *C. Hornschuchiana* avec les *C. flava* et *lepidocarpa*.

Grenier, dans sa *Flôre de la chaîne Jurassique* (p. 858), le considère comme une simple forme stérile (*C. Ederi B sterilis*); cette opinion est démentie par l'observation. En effet si *C. Appeliiana* n'était qu'une variation de *C. Ederi*, il présenterait, comme le type, la particularité de donner toute l'année de nouveaux faisceaux de feuilles et de nouvelles tiges; or il n'en est pas ainsi et sa floraison ne se prolonge pas aussi longtemps.

J'ajoute que dans la prairie des environs de Pontarlier où je l'ai recueilli croissent en abondance *C. Hornschuchiana*, *C. Ederi* et sa var. *elator*, à l'exclusion des *C. flava* et *lepidocarpa*.

J. THIÉBAUT.



RECTIFICATIONS

(Distribution de 1910-1911)

Hieracium brevifolium, de la Drôme, est *H. virgultorum* Sud.

H. candicans, des Pyrénées Orientales, et *H. brunelliforme* A. T. ou très voisin.

H. exotericum v. *hirsutum*, du Cantal, est *H. exotericum*, type.

H. heterospermum et *serratulinum* de l'Aveyron sont *H. sublirsutum*.

Rubus axillarifolius des Vosges est le *R. semifuscus* Sud. (fuscus + caesius).
(Communication de M. le Dr Biau).

D'autres rectifications malheureusement incomplètes m'ont été signalées à ce sujet, je dois faire observer que les échantillons appartenant à des genres critiques et qui n'émanent pas de botanistes ayant fait de ces genres une étude particulière, ne peuvent avoir de valeur qu'autant qu'ils ont été soumis à un spécialiste. Le directeur prévient MM. les associés de sa décision formelle de ne plus distribuer à partir de 1913 des plantes aussi difficiles à discerner que si les étiquettes portent sinon la signature du botaniste réviseur du moins l'indication de son nom (vidit. Arvet-Touvet, etc.)

A VENDRE

1. UN HERBIER comprenant près de **5.000** espèces ou variétés de France, principalement des Alpes, dont beaucoup en 2 ou 3 parts, de diverses provenances.
Les plantes sont bien conservées et fixées sur du papier bulle très beau et très fort.

2^o Un certain nombre de mousses renfermées dans 4 cartons.

3^o id. de lichens id. 1 carton.

Le tout a appartenu à notre regretté Collègue, M. BRACHET, décédé dans le courant du mois d'avril dernier.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. FAURE, Instituteur à Oran, et pour les conditions de vente à Madame Veuve BRACHET, Institutrice aux Fauvins, près Gap (Hautes-Alpes).
